

AVANT-PROPOS

La deuxième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui se tiendra à Genève le printemps prochain, fournira aux divers pays du monde une nouvelle occasion,—la dernière peut-être pour des années à venir,—de conclure un accord sur la largeur de la mer territoriale et des zones de pêche. Les succès impressionnants de la première conférence permettent d'espérer qu'on en arrivera à s'entendre sur les deux domaines où subsistent des divergences de vues. L'établissement d'un code complet de droit maritime international est si près de se réaliser que les pays qui participeront à la prochaine conférence ne sauraient laisser passer pareille occasion d'atteindre l'objectif. Puisse cette brochure qui expose les problèmes à surmonter et la solution que propose le Canada être de quelque utilité dans les travaux préparatoires à cette réunion!

*Le Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,*

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'H.C. Green', written in a cursive style.

Ottawa, décembre 1959